L’actu du jour

Covid-19 : tous vaccinés dès 12 ans ?

Depuis plusieurs semaines, le variant Delta se diffuse dans le monde et en France. Ce variant est très contagieux. Pour l’empêcher de progresser, il n’y a qu’une solution : il faut qu’un maximum de personnes soient vaccinées. Alors, Emmanuel Macron a pris des décisions pour inciter les Français à se faire vacciner. Et certaines concernent aussi les enfants, à partir de 12 ans.

Ce jeune adolescent se fait vacciner contre la Covid-19. Après les annonces du président de la République, lundi 12 juillet, de nombreux jeunes entre 12 et 17 ans ont pris rendez-vous pour se faire vacciner. (© Frédéric Pétry/Hans Lucas via AFP).

Article mis à jour le jeudi 22 juillet 2021.

Le pass sanitaire obligatoire pour les 12-17 ans à partir du 30 septembre

Toutes les personnes de plus de 12 ans, qui sont vaccinées ou qui ont un test négatif de moins de 48 heures, possèdent un pass sanitaire. Ce document se trouve sur leur portable ou sous format papier.
À partir du 21 juillet, tous les adultes de plus de 17 ans devront avoir un pass sanitaire pour accéder aux lieux de loisirs qui accueillent plus de 50 personnes : festivals, cinémas, théâtres, parcs d’attractions, zoos…
Si tu as entre 12 et 17 ans, tu pourras y accéder sans pass sanitaire jusqu’au 30 septembre. À toi, le parc Astérix, Disneyland Paris, le zoo de

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le lundi 12 juillet, Emmanuel Macron, le président de la République, a annoncé de nouvelles mesures concernant la vaccination des Français.

Beauval… !
Mais à partir du 30 septembre, il te faudra obligatoirement un pass sanitaire pour profiter de ces lieux. Il te sera aussi nécessaire pour voyager en train, en car ou en avion. Et pour aller dans un restaurant, un café ou faire les magasins dans un centre commercial.

La vaccination des collégiens et lycéens dès la rentrée

Depuis mi-juin, si tu as 12 ans, tu peux déjà te faire vacciner.
À partir de la rentrée scolaire, des centres de vaccination seront installés dans certains collèges et lycées. Les élèves de 12 à 17 ans pourront s'y faire vacciner avec une autorisation de leurs parents.

Beaucoup de personnes ont décidé de se faire vacciner

Après les annonces d'Emmanuel Macron, **plus de 3 millions de personnes ont pris rendez-vous sur Internet pour se faire vacciner.**
Mais si le nombre de personnes vaccinées n'est pas encore suffisant pour empêcher le variant Delta de se diffuser, le Président pourrait prendre d'autres mesures. Et peut-être même rendre la vaccination obligatoire pour tous.

Nathalie Michel

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com